



L'Écho de Barkmere – Juin 2018

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 9 juin 2018 :

- Le maire Trépanier nous informe que FILAU (internet haute vitesse) a fait plusieurs raccordements résidentiels à Barkmere. Le pourcentage desservi est mieux que prévu. Un technicien doit cependant se rendre sur place pour s'assurer de la couverture réseau. Cet organisme à but non lucratif nous a envoyé un formulaire de contrat que vous pouvez télécharger sur la 1ère page du site web de la ville au www.barkmere.ca
- L'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec semble avoir pris des actions légales contre la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac. L'hiver dernier, nous avons reçu une mise en demeure de l'association concernant notre règlement 162. Nous avons répondu que nous réviserions ce règlement 162 afin de se conformer aux lois et règlements fédéraux.
- Le Comité des Loisirs de Barkmere a commencé ses cours de yoga (9 participants). Ils voulaient préciser toutefois que le prix de \$120 est pour 10 séances, et non pas 10 semaines de cours. Si au terme de 10 semaines, une personne n'a pas pris toutes ses séances, elle poursuit; par la suite, elle reprend un nouveau forfait de 10 séances ou à la pièce selon son goût. Le Comité demande à recevoir des dons de jeux de sociétés. Prière de communiquer avec communications@barkmere.ca si vous désirez donner des jeux. Également, **le samedi 7 juillet de 19h00 à 22h00, le comité organise une soirée de jeux de société.** Tous sont invités. Ils mettront également en place une boîte de suggestions.
- Considérant que Paul Thessereault, consultant, a avisé l'administration municipale qu'il ne pourrait continuer à offrir ses services d'Inspecteur

après le 9 juin 2018, la Ville de Barkmere a voté une résolution pour retenir les services de la firme **Urba+** afin d'agir à titre de technicien au service de l'urbanisme et de fonctionnaire désigné selon le règlement 204 sur les permis et certificats à raison d'une journée par semaine; le reste étant fait à partir de leurs bureaux. Ceci est une situation temporaire : nous cherchons un inspecteur.

- Le conseiller Jake Chadwick confirme que le programme de surveillance du myriophylle à épis débutera fin juillet, début août (la période critique) avec Anne Létourneau et son équipe. L'équipe concentrera ses efforts dans les zones cibles de la Baie Silver et la rive nord de la Baie Cope.
- La MRC des Laurentides a terminé ses appels d'offre afin d'acheter des composteurs domestiques. Elle en a trouvé à prix abordable, et de plus nous serons éligibles à une subvention du ministère de l'Environnement. La ville vote une résolution pour entamer ce processus car bientôt, tous les citoyens de Barkmere pourront avoir un composteur.
- M. Stephen Lloyd informe l'assistance que la discussion publique tenue ce matin-là sur les règlements concernant les quais résidentiels a bien été. Tous semblent d'accord pour modifier le règlement de Barkmere afin de permettre les réparations de quais sur caisson. La prochaine étape : dépôt d'un projet de règlement afin de modifier la réglementation actuelle pour donner effet aux discussions intervenues, pour consultation publique. Nous espérons que la MRC approuvera le changement.
- La ville a approuvé un montant de 3,046.53\$ pour l'achat de pin jaune traité écologique pour finaliser l'installation des quais de location de la section A (gauche du débarcadère) ainsi que la construction d'une plateforme et d'un trottoir pour relier les quais à la rive et en permettre l'accès de façon sécuritaire. Cette somme fait partie de la demande de subvention dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).
- La ville achète également du bois et des cordes en vue de mieux délimiter les espaces de stationnement au débarcadère. Les fonds proviennent également d'une subvention. Nous pensions agrandir le stationnement, mais après étude, nous avons constaté qu'il y a beaucoup d'espaces perdus. Nous allons donc, dans un premier temps, mettre des cordes attachées à des poteaux de bois pour essayer d'optimiser l'espace.
- La ville demande à la MRC des Laurentides d'exercer l'option de renouvellement d'un an au contrat de collecte et de transports des matières résiduelles au Services R.C. Miller.

- Le conseiller Marc Frédette rappelle que le 15 juin est la journée internationale de la **Lutte contre la Maltraitance des Personnes âgées**. Pour toute aide, appelez le 1-888-489-2287, ou allez sur ce lien pour plus d'informations : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/depliant-maltraitance-aines-F.pdf>

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal suivant.

Photo prise lors du Forum des Citoyens du village

